

GESTIONNAIRE DU SITE

Le Cumulux Paragliding Club A.s.b.l. est le gestionnaire du site de vol parapente 'Gringlay'.

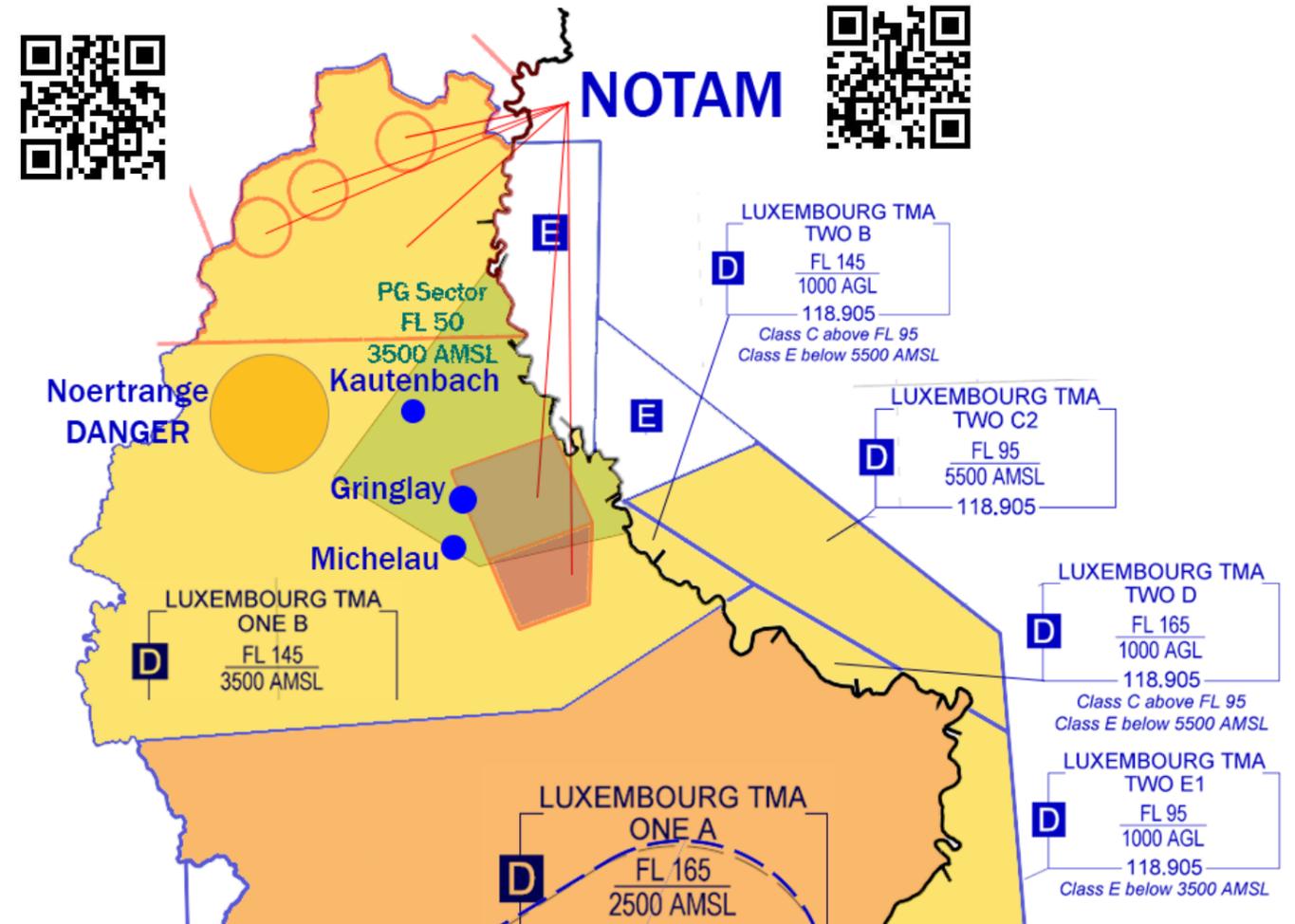
EXIGENCES

1. Présenter un brevet de pilote valable et agréé FAI indice minimum IPPI 4.
2. Disposer d'une assurance responsabilité civile aérienne valable.
3. Utiliser une voile couverte par un certificat de contrôle valable.
4. Disposer d'un parachute de secours.
5. Utiliser une sellette munie d'un protecteur.
6. Porter un casque adapté au vol libre.
7. Avant son premier vol, contacter le club et se renseigner au préalable des particularités et dangers du site auprès d'un membre actif du club.
8. Respecter la propreté du site et emporter tous ses déchets éventuels.

Le club se réserve le droit de refuser la fréquentation du site en cas de non-observation des conditions précitées.

DIRECTIVES DE VOL

1. Une visite de la zone d'atterrissage est recommandée avant chaque vol.
2. Préparer sa voile hors de la zone de décollage.
3. Respecter les règles de priorité, regarder avant de virer.
4. En conditions calmes, limitation de 5 pilotes en vol, pour des raisons évidentes de sécurité.
5. Les membres du club ont priorité au décollage.
6. Procéder à la phase d'atterrissage à partir d'une hauteur de 100m AGL.
7. Pour des vols de distance, l'espace aérien autour du site est à respecter.
8. Pour les pilotes formés, l'espace aérien peut être modifié temporairement (voir section paragliding sector)
9. La fréquence de communication du club est
PMR 446,05625 MHz.+ T-CTCS et R-CTCS réglé à 67 Hz



WhatsApp inofficiel



Site web



Facebook



Balise météo



Fichiers OpenAir et KMZ



Twitter Kautenbach



Paragliding Sector

Grâce à de nombreux efforts, le club a pu bénéficier d'aménagements particuliers de l'espace aérien pendant des périodes définies et limitées en nombre et qui permettent d'avoir un plafond à FL50 au lieu des 3500 pieds habituels.

Les conditions sont les suivantes

1. Être membre du Cumulux Paragliding Club
2. Avoir suivi une formation spécifique
3. Posséder une radio en fonctionnement et chargée, réglée sur la fréquence donnée par le coordinateur
4. Posséder un instrument de vol permettant de vous situer en altitude et position.
5. Présence d'un coordinateur en liaison avec la tour de contrôle de Luxembourg et les pilotes
6. S'inscrire sur la liste des pilotes auprès du coordinateur.
7. Dégager l'espace aérien entre 3500 FT et FL50 le plus vite possible si demande du coordinateur
8. Signaler lorsqu'on pénètre ou qu'on quitte cette zone

Carte secteur actif



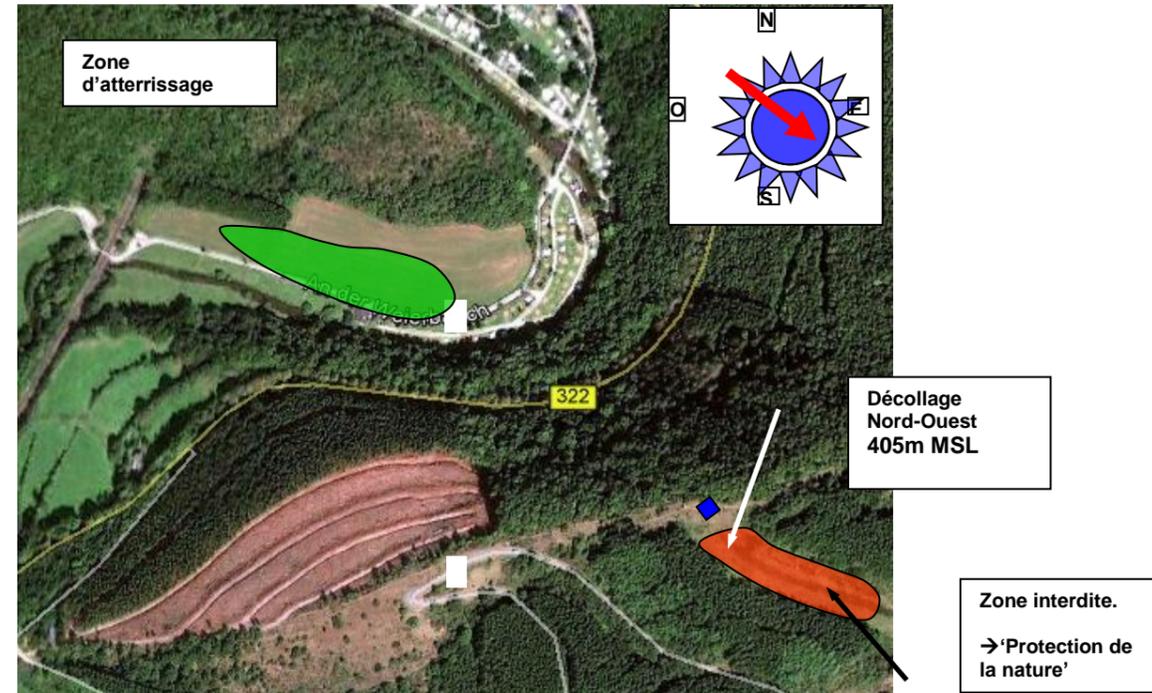
INSTRUCTIONS ET PARTICULARITES DE SITE

DECOLLAGE

1. **Le site n'est pas adapté aux débutants, décollage type falaise !**
2. Pour sa propre sécurité il faut profiter de la composante ouest et gonfler sa voile plus en retrait direction sud-est, puis avancer vers la crête pour le décollage.
3. **Attention par direction de vent nord – risque élevé de fermeture de la voile !**
4. Par vent fort, risque de se faire arracher !

ATTERRISSAGE

1. Atterrissage déconseillé au point de décollage, toutefois atterrissage possible loin en retrait si altitude suffisante, vers le sud-est.
2. L'atterrissage se fait au grand pré dans la vallée à côté du Camping.
 - a. Interdiction de survoler le camping à basse altitude, rouleaux et venturi.
 - b. Le vent peut changer subitement de direction, prévoir ce cas lors de l'approche. Maintenir son cap



DANGERS !

10. Conservez une hauteur de survol et distance horizontale raisonnables par rapport au camping.
11. En cas de vent très fort, s'éloigner de la pente en temps utile afin d'atteindre la zone d'atterrissage.
12. En cas de vent fort, se méfier des turbulences qui peuvent se former en approche de la zone d'atterrissage (canalisation par la vallée) !

PARKING

1. Décollage : Le long de la route sans gêner le trafic.
2. Atterrissage : A l'entrée du camping (attention à la vidange camping-cars)
3. Ne pas circuler avec la voiture dans l'enceinte du camping !

AUTRES CONSIGNES

1. Le site « Kautenbach » est interdit aux paramoteurs.
2. Interdiction aux écoles de vol libre d'utiliser le site pour des raisons de formation.
3. Chaque pilote vole sous sa propre responsabilité et doit savoir estimer les dangers et les risques qu'il court.
4. Le « Cumulux Paragliding Club » n'assume aucune responsabilité en cas d'accident ou de dégâts causés à des tiers.

CONTACTS

- | | |
|---|---------------------|
| 1. Appel de Secours : | ☎ 112 |
| 2. Administration de la Navigation Aérienne : | ☎ (+352) 4798-22000 |
| 3. Service Météo aéroport | ☎ (+352) 4798-27300 |
| 4. Contact Cumulux | ☎ (+352) 621229703 |